

CYCLE « Accompagner les nouveaux arrivants »

Module 2 : Diversité culturelle et communication : comprendre et lever les obstacles dans l'accompagnement

GIP FCIP Alsace
2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
contact@gip-fcip-alsace.fr



Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Cynthia WOLF
Directrice des études du CAFOC

Patricia LEJEUNE
Coordinatrice CAFOC
06 98 86 49 17

Aline FAUVELLE
Assistante de formation
03 67 18 22 98

cafoc@gip-fcip-alsace.fr



Public visé

Professionnels de l'accompagnement et de l'insertion
Intervenants sociaux
Coordinateurs pédagogiques
CEP
Opérateurs de bilan de compétences

Prérequis

Durée et dates

14 heures
6 et 7 octobre 2025

Tarif

280 euros / personne

Forfait groupe possible après étude de la demande

« L'immigré n'est pas confronté à deux cultures, mais à trois ; celle de son pays d'origine, celle du pays où il s'est établi et celle de l'immigration-émigration. » Dans ce module, les participants commencent par faire eux-mêmes l'expérience de la décentration et des difficultés d'échanges avec une personne dont ils ne comprennent pas la langue. Sont explorés ensuite les concepts de représentation culturelle et communication interculturelle. Passer d'une langue à l'autre, d'un monde à l'autre, implique pour les nouveaux arrivants une construction identitaire complexe.

Il s'agit alors, pour le professionnel de l'accompagnement, de lever au maximum les freins à la communication et de valoriser autant que possible les acquis de la personne par des outils existants (portfolios, passeports des langues). La formation s'intéressera au recours à l'interprétariat et à la manière de positionner dans les grandes lignes une personne sur un niveau en français.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectifs généraux :

- Se former à la compétence interculturelle en situation d'accompagnement
- Se repérer dans les niveaux de langue en français à l'oral et à l'écrit

Objectifs pédagogiques :

- Revoir les définitions de base (statuts), avec un focus sur les pays et raisons des demandes d'asile
- Approfondir le concept de culture : représentations, normes, ethnocentrisme, discriminations
- Approcher le traumatisme de la perte du cadre culturel d'origine et les stratégies d'acculturation qui en découlent
- Prendre en compte le besoin pour les publics d'être sujets et non objets de l'aide : besoins d'information, d'expression, d'appropriation
- Renforcer leur confiance en eux : valorisation des compétences acquises, des diplômes, des compétences transverses
- Lever au maximum les freins à la communication : le recours à l'interprétariat
- L'indispensable maîtrise de la langue française : savoir repérer globalement les niveaux à l'oral et à l'écrit et savoir orienter

CONTENUS DISPENSÉS

Les obstacles à la relation d'aide sont nombreux : difficultés de communication dues à une maîtrise insuffisante de la langue et/ou à la variabilité des représentations culturelles, traumas issus des migrations... Ce module se focalise sur les concepts d'identité et de communication interculturels : stratégies d'acculturation d'un côté, risque d'ethnocentrisme et de préjugés de l'autre... comment se comprendre et communiquer de façon plus compétente pour mieux accompagner un public d'origine étrangère ?

GIP FCIP Alsace

2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
contact@gip-fcip-alsace.fr

Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Cynthia WOLF
Directrice des études du CAFOC

Patricia LEJEUNE
Coordinatrice CAFOC
06 98 86 49 17

Aline FAUVELLE
Assistante de formation
03 67 18 22 98

cafoc@gip-fcip-alsace.fr

MODALITÉS

Organisation pédagogique : en présentiel. Méthode expositive, active, participative

Dates : 6 et 7 octobre 2025

Modalités et délais d'inscription : A réception de la convention, 15 jours minimum

Financement : Entreprise – OPCO – Individuel

Modalités d'évaluation : quizz – bilan de satisfaction

Validation : Attestation de fin de formation

Intervenant(s) : Claire Fantini

Accessibilité handicap : Oui

Référent handicap : Florent PETITDEMANGE - florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr